

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Réunion du Conseil

Lettre n°139.

Bien cher Albinus,

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi 25 septembre. 11 conseillers étaient présents, Mme Onno avait donné procuration à Mme Moulin. Mmes Perek, Pillieux et Robin absentes. Au fait, doit-on encore les citer ? Non présentes depuis des mois, font-elles encore partie de ce Conseil ?

Le compte-rendu de la séance du 26 juin est adopté à l'unanimité.

1-Vente de terrain en zone artisanale : la société Chausson (ex Montmélian Matériaux) souhaite se porter acquéreur de la parcelle AI 108 d'une superficie de 7009 m² située rue des Jardins à côté de la parcelle Covarel. Elle envisage d'y construire un bâtiment et un espace de stockage et quitter les locaux actuels dont elle n'est pas propriétaire. Cette parcelle nécessitant d'importants remblais à la charge de l'acquéreur, le Maire propose un prix de vente à **25€** au lieu de **35€**, soit un montant de **175 225€ TTC**. Accord à l'unanimité.

2-Budget Général - Décision modificative n°2 :

A la demande du Trésor Public il y a lieu de procéder à une réaffectation dans le budget général d'un montant total de **13 294€**. Approuvé à l'unanimité.

3-Cœur de Savoie - Rapport de la CLECT du 07/09/17 : la loi NOTRe a prévu le transfert automatique au 01/01/2017 des zones d'activités économiques vers la Communauté de Communes. Cela concerne 11 zones transférables vers Cœur de Savoie. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 7/09. Le Maire explique qu'il a voté contre le rapport proposé, car à ce jour aucune convention n'a été exposée entre Cœur de Savoie et les Communes : qui va s'occuper, par exemple, de l'entretien des voiries, du déneigement de ces zones ? Etc....

Le Maire souhaite :

- Que les Communes poursuivent leur travail concernant les conditions de ce transfert.
- Savoir ce que les zones vont rapporter à la Communauté de Communes.
- La révision à la hausse des attributions de compensation versées par la Communauté aux Communes.
- Mettre en place des référents « commune/communauté ».

En conséquence, dans l'attente d'une discussion sur la mise en place d'une convention, il propose de retirer ce point de l'ordre du jour et de le reporter à un prochain Conseil. Accord à l'unanimité.

Remarque : à entendre les propos échangés au cours de cette séance du Conseil, il semble n'y avoir eu ni groupe de travail ni groupe de pilotage pour la mise en place de cet important transfert de compétence. Bizarre. Si c'est la réalité cette absence de préparation paraît être d'un délirant amateurisme.

4-Informations diverses :

- a- 3 jardins communaux sont disponibles. Demandes à faire en Mairie.
- b- Les rapports Communauté de Communes 2016 suivants sont consultables : qualité et prix du service public de prévention et gestion des déchets, qualité et prix du service public d'Assainissement non Collectif (SPANC), qualité et prix du service public de l'eau potable, rapport d'activité de la Communauté de Communes.
- c- Le Souvenir Français fête ses 130 ans : cérémonies le 20/10 aux Marches et le 22/10 à Montmélian.
- d- Séminaire des élus de Cœur de Savoie le 07/10.

La séance est levée à 20h05.

Il fallait obligatoirement faire une réunion au 3^{ème} trimestre. Voilà c'est fait !! A croire qu'il ne se passe vraiment rien dans notre village ! On pouvait espérer, Albinus, que les adjoints nous fassent un état d'avancement de leur « feuille de route », mais non toujours rien. Pas un mot non plus sur le nettoyage de la voirie qui ne semble pas facile : le matériel acheté récemment est-il vraiment adapté ? Rien non plus sur l'état de délabrement de la clôture de ce qui était par le passé un terrain de tennis : grillage arraché, porte cassée. Pas un seul commentaire sur la rentrée scolaire : nombre d'élèves par niveau et par classe. Et puis il y a bien longtemps que le Maire ne rend plus compte de ses décisions de délégations, par exemple sur les préemptions foncières. Par contre que d'états d'âme sur la démocratie en général et celle de Cœur de Savoie en particulier. Mais sur ce sujet il faudra s'y habituer c'est maintenant devenu une ritournelle !

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Octobre 2017

Association Vivre à Arbin : vivrearbin.1w.fr